Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Toulouse
direction des services départementaux de l'éducation nationale Haute-Garonne
éducation nationale

Rectorat

Direction des personnels enseignants

Enseignants du premier degré public Haute-Garonne

Dossier suivi par
Josette Arjo
Téléphone
05 61 17 71 52
Fax
05 61 17 77 27
Mél.
josette.arjo@ac-toulouse.fr

Place Saint-Jacques
BP 7203
31073 Toulouse cedex 7

Toulouse, le 19 juin 2013

Le Directeur Académique
Des services de l'éducation nationale
De la Haute-Garonne

APPEL A CANDIDATURES
POSTES A PROFIL VACANTS A L'ISSUE DE LA 1ERE PHASE
RENTREE SCOLAIRE 2013

A L'ATTENTION DES INSTITUTEURS ET PROFESSEURS DES ECOLES
s/c de mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale

L'appel s'adresse aux enseignants sans affectation, ou affectés à titre provisoire ou définitif sur un support hors poste à profil.
Les enseignants déjà titulaires d'un poste à profil quelle qu'en soit la spécialité ne pourront pas candidater.

Tous les postes figurant ci-dessous feront l'objet d'un entretien devant une commission aux dates indiquées ci-dessous et dont les horaires pourront, peut-être, subir quelques légères modifications.

Postes de directions à décharge complète :commission prévue le 1er juillet 2013 à 14heures

Poste de direction **devenu vacant** à l'issue de la 1ère phase
EEPU Jules Julien TOULOUSE (détachement accordé)

Poste de direction **susceptible vacant** à l'issue de la 1ère phase
EEPU Alain Savary COLOMIERS (demande de détachement en instance)

Postes de directions à demi-décharge :commission prévue le 1er juillet 2013 à 14heures

Postes de direction **publiés vacants et restés vacants** à l'issue de la 1ère phase
EEPU Littré TOULOUSE réseau éducation prioritaire
EEPU Bayard-Matabiau TOULOUSE

Poste de direction **devenu et resté vacant** à l'issue de la 1ère phase
EEPU Claude Nougaro TOULOUSE

Rappel :**l'exercice du temps partiel est incompatible avec les fonctions de direction d'école à 4 classes et plus.**

Poste de conseiller pédagogique :commission prévue le 2 juillet 2013 à 10heures

Le poste de conseiller pédagogique EPS de la circonscription du Haut-Comminges est **resté vacant** à l'issue de la 1ère phase

Poste de coordonnateur d'unité d'enseignement :commission prévue le 1er juillet 2013 à 14heures

Le poste de coordonnateur d'unité d'enseignement du **CDEF** (centre départemental enfance et famille) **est devenu et resté vacant** à l'issue de la 1ère phase

2/4 **Postes en ULIS : commission prévue le 3 juillet 2013 à 8h30**

Le poste de l' ULIS du collège VINCI de Tournefeuille est **devenu et resté vacant** à l'issue de la 1ère phase
Le poste de l' ULIS du collège LECLERC à Saint-Gaudens **a été publié vacant et est resté vacant** à l'issue de la 1ère phase
Le poste de l'ULIS du collège Emile Zola à Toulouse **a été créé** à l'issue de la phase 1
Le poste de l'ULIS du CLG Jean Rostand de Balma est susceptible vacant

Poste de référent de scolarité :commission prévue le 1er juillet 2013 à 15heures30

Le poste de référent de scolarité ,rattaché à la circonscription de Muret, secteur du CLG Louisa PAULIN, redevient vacant

Poste d'animateur informatique : commission prévue le1er juillet 2013 à 14heures

Le Poste d'animateur informatique de la circonscription de Rouffiac est **devenu et resté vacant** à l'issue de la 1ère phase

Le demi-poste animateur CADP Circonscription de Tournefeuille est vacant
Le demi-poste animateur CADP Circonscription de Grenade est vacant
Pour ces 2 demi-postes la **commission est prévue le1er juillet 2013 à 15heures30**

Postes rentrant dans le dispositif « Scolarisation des enfants de moins de 3 ans » commission prévue le1er juillet 2013 à 16 heures

Toulouse EEPU Olympe de Gouges 1 poste
Toulouse EMPU Buffon 1 poste

Les modalités d'affectation sont les suivantes :

1) POSTES PUBLIES VACANTS ET RESTES VACANTS A L'ISSUE DE LA 1ERE PHASE

Direction EEPU BAYARD MATABIAU TOULOUSE
Direction EEPU LITTRE TOULOUSE
ULIS CLG LECLERC
Conseiller pédagogique EPS du HAUT-COMMINGES

Les candidats retenus par la commission et ayant les qualifications requises, quelle que soit leur situation (affectation à titre définitif, à titre provisoire ou sans affectation) seront affectés à titre définitif.

Les candidats retenus n'ayant pas les qualifications requises, qui avaient une affectation à titre définitif, seront affectés par délégation à titre provisoire. Ils restent donc titulaires de leur support d'origine.

Les candidats retenus n'ayant pas les qualifications requises , qui avaient une affectation à titre provisoire, ou qui étaient sans affectation, seront affectés à titre provisoire.

Situation du candidat au 01/09/13	Qualifications requises	Modalité d'affectation
Affectation à titre définitif	**Oui**	**Affectation à titre définitif**
	Non	**Affectation à titre provisoire par délégation**
Affectation à titre provisoire	**Oui**	**Affectation à titre définitif**
	Non	**Affectation à titre provisoire**
Sans affectation	**Oui**	**Affectation à titre définitif**
	Non	**Affectation à titre provisoire**

2)POSTES DEVENUS ET RESTES VACANTS A L'ISSUE DE LA 1ERE PHASE

Postes de direction

Direction EEPU Jules Julien (détachement accordé)

Direction EEPU Alain Savary COLOMIERS :poste susceptible vacant (détachement en instance)

Direction EEPU Claude Nougaro TOULOUSE

Autres postes

Poste de référent de scolarité HG 11 Muret (poste devenu vacant à l'issue de l'affectation)

Poste d'animateur informatique circonscription de Rouffiac, devenu et resté vacant

Poste de coordonnateur d'unité d'enseignement du CDEF, devenu et resté vacant

Postes en ULIS

ULIS du CLG VINCI devenue et restée vacante

ULIS du CLG Emile Zola Toulouse créée après la fermeture du serveur

ULIS du CLG Jean Rostand Balma susceptible vacante

Demi-poste d'animateur CADP dans la circonscription de Tournefeuille

Demi-poste d'animateur CADP dans la circonscription de Grenade

Scolarisation des enfants de moins de 3 ans

Toulouse EEPU Olympe de Gouges 1 poste

Toulouse EMPU Buffon 1 poste

Les candidats retenus par la commission ayant ou n'ayant pas les qualifications requises, qui avaient une affectation à titre définitif, seront affectés par délégation à titre provisoire. Ils restent donc titulaires de leur support d'origine.

Les candidats retenus par la commission ayant ou n'ayant pas les qualifications requises, qui avaient une affectation à titre provisoire, ou qui étaient sans affectation, seront affectés à titre provisoire.

Situation du candidat au 01/09/13	Qualifications requises	Modalité d'affectation
Affectation à titre définitif	Oui	Affectation à titre provisoire par délégation
	Non	Affectation à titre provisoire par délégation
Affectation à titre provisoire	Oui	Affectation à titre provisoire
	Non	Affectation à titre provisoire
Sans affectation	Oui	Affectation à titre provisoire
	Non	Affectation à titre provisoire

Les fiches de poste ainsi que les fiches de candidature correspondantes sont disponibles sur le site Internet de la direction des services départementaux de l'Education nationale de la Haute-Garonne :

http://www.ac-toulouse.fr/web/dsden-haute-garonne/

rubrique : vie professionnelle/ carrière des enseignants du premier degré/Mobilité

NOTA BENE : les fiches de candidature doivent impérativement parvenir au Rectorat :

DPE 1er degré avant **le 27 juin 2013**

par fax : **05 61 17 77 27**

ou **mail** : josette.arjo@ac-toulouse.fr

Les candidats adresseront un exemplaire directement à la DPE , à l'attention de madame Josette ARJO pour prise en compte de la candidature et impérativement un exemplaire par la voie hiérarchique, pour avis circonstancié de l'IEN.

Les candidats n'auront pas à saisir les vœux sur SIAM. **La fiche de candidature papier vaut enregistrement de la candidature.**

Les dates des commissions sont indiquées au regard de chaque nature de poste à profil .

Je vous invite à compléter avec attention vos coordonnées **électroniques et téléphoniques** de façon à faciliter les échanges relatifs aux convocations.

Michel-Jean FLOC'H